

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2026

APPROBATION DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ANNÉE 2025 - (N° 2843)

Adopté

N° CF2

AMENDEMENT

présenté par

M. Philippe Brun, Mme Pirès Beaune, Mme Pantel, Mme Mercier, M. Oberti, M. Baptiste,
M. Bouloux, M. Baumel et Mme Runel

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à supprimer cet article 1^{er}, qui vise à approuver un déficit de la Sécurité sociale de 21,6 milliards d'euros.

Derrière son apparence technique, cet article 1^{er} entérine l'appauvrissement de la Sécurité sociale ; appauvrissement organisé par le Gouvernement.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder la croissance très forte des exonérations de cotisations sociales et des allègements généraux : + 42,9 milliards d'euros en 7 ans depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron pour atteindre 77,3 milliards d'euros en 2024.

Plus largement, le Gouvernement cherche à contourner le salaire, assiette principale de financement de la sécurité sociale, au profit de revenus essentiellement défiscalisés et désocialisés : participation, prime de partage de la valeur (prime « Macron »), intéressement, etc.

Même la Cour des comptes critique cette stratégie et évalue le coût pour la Sécurité sociale de cette stratégie de contournement du salaire à 19,3 milliards d'euros pour 2023, de quoi largement couvrir le déficit qu'il est ici demandé d'approuver.

À l'inverse, notre groupe propose que chacun puisse vivre dignement de son travail. Nos propositions en la matière sont claires : l'augmentation du SMIC à 1690 euros, une conférence nationale sur les salaires et le rattrapage des branches dont les minimas se situent en dessous du

SMIC. –

Mécaniquement, une telle augmentation des salaires alimentera la Sécurité sociale en cotisations sociales patronales et salariales.

Elle ouvrira également des droits pour les salariés (droits à la retraite, etc.), qui constitueront là un « salaire différé ».

Il y a donc une voie différente pour redresser les comptes de la Sécurité sociale, sans mesure brutale pour les Françaises et Français.